

Vendredi 30 décembre 2022 - Catégorie: **HFR** - Ecrit par **Priska Rauber**

# « Tout un réseau autour du patient »

Réseau autour du patient

**En médecine ambulatoire, le patient doit pouvoir compter sur tout un réseau de partenaires.**

---

Le domaine ambulatoire va bien au-delà des murs de l'hôpital. Dans ce système, ce dernier devient une composante d'un réseau. Les soins hospitaliers ne représentent qu'une part de la prise en charge sanitaire de la population, dont les besoins vont de plus en plus vers le traitement de maladies chroniques. Soit, selon l'OMS, les cardiopathies, les accidents vasculaires cérébraux, les cancers, les maladies respiratoires chroniques (BPCO, asthme) et le diabète. Ces pathologies nécessitent des traitements sur le long terme, prodigués par différents professionnels.

Quand ces différents professionnels coopèrent et se coordonnent en un réseau, le suivi des patiente-s en est amélioré. C'est d'ailleurs tout l'intérêt des centres de santé que développe l'HFR aujourd'hui, par le regroupement des différents partenaires en un même lieu. Le système de santé n'est alors plus seulement axé sur la prise en charge de la maladie, mais sur la prise en charge globale du patient.

Au nombre de ces différents partenaires offrant des prestations de soins ambulatoires on compte :

## **LES MÉDECINS DE FAMILLE**

Les si bien nommés médecins de premier recours jouent un rôle essentiel dans le réseau

sanitaire. Ils sont souvent les premiers interlocuteurs de la population, assurent le suivi et la coordination avec les autres prestataires, dont les spécialistes vers qui ils ont envoyé leurs patient-e-s.

## **LES SPÉCIALISTES**

Au rang des partenaires de santé, il y a bien sûr les soignants spécialisés (psychologues, logopédistes, nutritionnistes, etc.) et autres médecins spécialistes (gynécologues, radiologues, etc.) exerçant en structures privées. Certains d'entre eux sont en outre accrédités pour effectuer des interventions (chirurgie, accouchements par exemple) dans les hôpitaux publics ou les cliniques privées.

## **LES LIGUES DE SANTÉ**

Les ligues de santé oeuvrent en tant que spécialistes du cancer, du diabète, des affections respiratoires et des soins palliatifs. Elles proposent des activités de sensibilisation, de prévention et de dépistage précoce. Elles assurent des prestations infirmières et diététiques spécialisées en diabétologie, affections respiratoires et soins palliatifs, à domicile et dans les différentes antennes réparties dans chacun des districts. Les patient-e-s bénéficient également d'un accompagnement psychosocial, de soutien à la réinsertion professionnelle et de conseils spécifiques en psycho-oncologie. Parallèlement, elles mettent à disposition les appareils et le matériel nécessaire au traitement de ces affections.

## **LES SOINS À DOMICILE**

Dispensés par les équipes interprofessionnelles des réseaux de santé ou le personnel d'organismes privés, les prestations d'aide et de soins à domicile visent à soutenir les personnes aussi bien pour les soins d'hygiène, l'alimentation, les soins techniques spécialisés, l'aménagement de leur environnement grâce à un large éventail de compétences techniques et humaines.

## **LE RFSM**

Le Réseau fribourgeois de santé mentale est un pôle de compétences pluridisciplinaires spécialisées en santé mentale, actif sur six sites. Il offre à la population fribourgeoise des prestations hospitalières, intermédiaires par le biais de cliniques de jour, ambulatoires, d'urgence et de liaison auprès de l'HFR, des EMS ainsi que d'autres centres spécialisés. Organisé en trois secteurs – enfants et adolescents, adultes et personnes âgées – le RFSM prend en charge environ 10'000 patient-e-s par année.

## **LES EMS**

Au-delà de la prise en charge résidentielle, certains EMS accueillent des personnes pour un

court séjour d'une semaine à trois mois selon leur besoin, souvent à la suite d'une intervention hospitalière et en vue d'un retour à domicile.

Mots clés:

H24

Dossier